



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DE LA BRACONNE

Procès-verbal de l'assemblée générale
qui s'est tenue le 8 novembre 2009 à Ruelle-sur-Touvre (16)

Programme de la matinée :

- 9 h 00 Accueil des adhérents et invités
 Le mot d'accueil par M. Michel Broncy, Maire de Ruelle-sur-Touvre
- 9 h 15 Assemblée générale
- Rapport d'activité et moral
 - Rapport financier
 - Projets 2010
 - Elections au conseil d'administration
 - Questions diverses
- 12 h 00 Monument aux Morts
- 12 h 30 Verre de l'amitié offert par municipalité de Ruelle-sur-Touvre
- 13 h 00 Repas pris en commun au restaurant « La Cour de Ruelle » (25 inscrits)

Invités présents :

BRANCHUT	Guy	Maire de Brie, CG 16
PINVILLE	Martine	Députée 16
VIOLLET	Jean-Claude	Député 16

Invités excusés :

BONNEFOY	Nicole	Sénatrice
----------	--------	-----------

Asso FNCR Ruelle (représentée par M. Pérignon)

En fin de matinée,

RULLAC	Patrick	Directeur du service départemental de l'ONAC,
--------	---------	---

Après avoir accueilli l'ensemble des participants à l'assemblée générale et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie M. Broncy maire de Ruelle, qui accueille cette AG en sa commune, avec le prêt de la salle et l'organisation du vin d'honneur en fin de matinée.

La présidente présente au nom de l'association, de très sincères condoléances à Michel Broncy qui a perdu sa Maman la veille de cette AG.

Sont remerciés également, les associations d'anciens combattants locales et leurs porte drapeaux, les membres du conseil d'administration qui ont aidé à préparer cette AG, ainsi que les adhérents absents (pour cause d'éloignement ou de santé) qui témoignent sans cesse de leur attachement à l'association.

Puis, la Présidente fait un rappel du programme de la matinée en reprenant les horaires et en organisant les déplacements :

- Monument aux morts
- Verre de l'amitié à la mairie de Ruelle
- Puis pour ceux qui restent déjeuner (25 inscrits), tout le monde pourra s'y rendre à pieds puisqu'il s'agit du restaurant tout proche de la mairie.

Des vœux de bons rétablissements sont formulés pour tous les souffrants et malades, et en particulier, une pensée très affectueuse est dédiée à la Présidente d'Honneur de l'association, Mme Viger.

La présidente en profite pour demander à chacun de signaler à un membre du bureau de l'association les éventuelles malades ou personnes isolées, car l'association se doit aussi de favoriser le lien entre ses adhérents et surtout ne pas les oublier lorsqu'ils en ont le plus besoin.

En préambule, la Présidente explique le choix de la date et du lieu de cette AG : dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois pour la Résistance en Charente :

- 1^{er} novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943
- 1^{er} octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

« C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours de ces périodes. Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. Un hommage leur sera rendu tout à l'heure au monument aux morts. Ruelle a déjà accueilli notre association par le passé : 1988 avec Mme Viger puis 1997 et 2002. voici donc la quatrième fois que nous revenons dans votre commune. Ruelle est liée à notre association, elle porte le triste privilège d'honorer chaque année la fusillade du 15 janvier 1944.

Merci de nous accueillir à Ruelle, et avant de dérouler cette matinée, je remets la présidence de cette assemblée générale à M. Michel Broncy, maire de cette commune. »

(dixit la Présidente)

Puis M. Broncy prononce quelques mots d'accueil, avant de laisser Mme Dessendier officier dans le déroulement de cette assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité – Rapport moral

les réunions du conseil d'administration :

11 février 2009

Organisation et Exécution des décisions prises lors de l'AG 2008, Rouillac (voir PV du 9 novembre 2008).

Points traités :

- Elections du bureau 2009 : inchangé

Présidente d'honneur (à vie) : Mme Viger,

Présidente Michèle Dessendier, Vice-Présidentes : Colette Marciquet et Josette Beaufiles,

Trésorière : Annick Lapouge, Trésorier Adjoint : André Laplagne,

Secrétaire : Christiane Machet, Secrétaire Adjointe : Guylaine Portal

- préparation de la cérémonie du 3 mai 2009 et choix de son invitée (Mme Senon)
- Reprise des réunions du groupe de travail chargé d'étudier la faisabilité d'un projet pédagogique autour du monument (ce point sera évoqué dans le détail dans cette AG lorsque nous aborderons les projets de l'association)
- Préparation de la lettre du Souvenir n° 8

3 septembre 2009

- bilan de l'organisation de la cérémonie passée du mois de Mai et orientations futures
- préparation de l'ordre du jour de la présente AG
- préparation de la lettre du Souvenir n° 9
- présentation du travail réalisé par de jeunes collégiens de St-Michel avec le soutien de l'association
- signalétique RN 141 : réponse positive suite à intervention de Christiane Machet en réunion de la commission Mémoire en Préfecture.
- présentation de l'avancement des travaux du groupe de travail sur le projet pédagogique

les cérémonies

- 15 janvier : cérémonie au monument organisée par union locale de Ruelle et la mairie de Ruelle.
- 3 mai : cérémonie organisée par ASFB avec Mme Camille Senon, rescapée d'Oradour sur Glane

La nouvelle dimension donnée au monument depuis son extension en 2006, demande un nouveau rituel de commémoration. Après l'appel aux morts des résistants fusillés dans la braconne, les lieux d'exécution symbolisés par chacune des stèles sont ensuite nommés ainsi que les dates des exécutions et le nombre de résistants exécutés. Ainsi, au fil des années, sont honorées chacune des victimes gravées dans la pierre, en prenant le temps de s'arrêter sur leur histoire.

- .nombreuses cérémonies où l'association est souvent représentée par Guy Hontarrède ou tout autre membre de notre association

La prochaine cérémonie commémorative est celle de l'armistice de 1918 (invitation du Préfet et du Maire d'Angoulême).

La présidente sera présente aux cérémonies organisées à St-Michel et à Brie qui associe au monuments de morts de Brie le monument des fusillés de la Braconne à toutes les cérémonies commémoratives.

La commission mémoire

- réunions de la commission mémoire en Préfecture, Christiane Machet, notre représentante a déposé pour notre association une demande concernant la signalétique RN 141 : réponse positive ! Merci à Christiane pour son implication et son travail auprès de cette commission.

Autres activités

- **La lettre du souvenir**

3 numéros à l'année – Périodicité : 1^{ère} quinzaine Avril (annonce cérémonie), 1^{ère} quinzaine Septembre (cpte rendu cérémonie et annonce AG,), 1^{ère} quinzaine Janvier (compte-rendu AG et annonce cérémonie Janvier)

Tirage à 150 exemplaires (dont 100 adhérents),

Travail de composition et typographie : Paul Caporaossi

Rédaction et relecture : Guy Hontarrède, Michel David, Michèle Dessendier, et autres membres du CA selon actualité

- Participation au palmarès du concours de la résistance avec Colette Marciquet

Notre association remet chaque année une cinquantaine de recueils de poèmes de Michel David aux lauréats.

La présidente profite de ce moment pour remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur présence à chaque fois qu'elle les appelle, pour leur aide dans tous les dossiers, pour leur amitié et leur envie de faire vivre cette association.

Rapport moral et d'activité adopté à l'unanimité lors du vote effectué à main levée.

- **Actualité 2009**

quelques amis nous ont quitté

« Une pensée pour tous nos amis anciens combattants de la Résistance disparus depuis notre dernière assemblée générale à Rouillac. Nous avons rencontrés les uns et pas les autres, mais nous les associons tous dans le même hommage.

Pour leur mémoire et pour celle de ceux que nous aurions oublié faute de l'avoir su, je vous demande d'observer une minute de silence »

Bilan financier

Préparé et présenté par Annick Lapouge, trésorière de l'association, et vérifié par Mme Caporossi, M. Chabonais et M. Ratineau (vérificateurs aux comptes).

Il a été procédé (à l'unanimité) à leur renouvellement pour l'année 2010

Le montant de l'adhésion 2010 est proposé à 5 (cinq) euros. Il reste inchangé depuis 2005, l'ensemble de l'assemblée en est d'accord, il est donc voté ainsi.

(voir en annexe du présent PV le bilan comptable approuvé lors de cette AG)

Rapport financier et montant de l'adhésion 2010 adoptés à l'unanimité lors du vote effectué à main levée.

Projets 2010

Cérémonie :

Date retenue : le dimanche le plus proche du 5 mai ... 2 MAI 2010

L'association souhaite donner une autre orientation à cette cérémonie en donnant la parole aux jeunes devant le monument. Rien n'est encore établi et décidé, mais le bureau se réunira pour en discuter et préparer la cérémonie 2010 dans ce sens.

Collège de Saint-Michel :

Josette Beaufiles, Colette Lassoutière, Lucien Chabonais et Michèle Dessendier se sont rendus à plusieurs reprises au collège de Saint-Michel.

Un projet de CD traitant de la Résistance à Saint-Michel a été préparé par des élèves du collège sous l'impulsion de leur professeur d'histoire, Mme Vigneau. Des membres de notre association les ont aidés dans leur travail de recherches au travers de témoignages et documents. Ce projet pourrait être présenté en mai 2010 sur la commune de St-Michel. L'association s'est portée partenaire dans l'organisation d'une manifestation ouverte aux collégiens et à la population de St-Michel.

Le projet pédagogique : un groupe de travail a été mis en place il y a deux ans : Guy Hontarrède, Michel David, Annick Lapouge, Paul Caporossi, Christiane Machet, Michèle Dessendier.

Ce groupe s'est réuni à dix reprises, un architecte a été associé pour l'inviter à proposer la forme de ce projet, même si le fond dans ses grandes lignes est bien déterminé, il reste un point essentiel à discuter et sur lequel il va convenir de décider pour pouvoir poursuivre.

La présidente invite Michel David à présenter le projet tel qu'il est avancé dans sa rédaction et invite les participants à s'exprimer sur le point qui fait blocage dans l'avancée de ce dossier, à savoir :

doit-on ou ne doit-on pas inscrire le nom de l'un des fusillés dans l'histoire des fusillés de la Braconne ? (voir Nb)

Les familles présentes (Guylaine Portal pour la famille d'Armand Jean et Christiane Machet pour la famille de Gérard Vandeputte) se sont longuement exprimées. Elles ont relaté les faits tels qu'elles les ont reçus en héritage de leurs mères, elles ont fait part avec douleur de leur souhait de ne pas voir le nom de ce fusillé apparaître dans la clairière de la Braconne.

Henri Geoffroy (pour la famille de Robert Geoffroy - *celui des fusillés dont le nom ne figure pas sur le monument*) en réponse à ces familles et pour contribuer à l'apaisement de chacun a émis le souhait que la stèle restée vierge lors de l'extension du monument, soit dédiée « à la mémoire des Résistants inconnus et méconnus ».

Nombre de personnes présentes dans l'assemblée ont exprimé leur point de vue sur cette affaire en faisant part de leur souhait de voir ce projet aboutir, et un compromis est apparu en reprenant la formulation de la station 4 rédigée par Michel David :

.../...

« Sur la façade du monument furent gravés les noms de quinze des seize résistants fusillés ici. Pour des raisons que les historiens n'avaient pas encore élucidées de manière certaine au moment où ces lignes ont été écrites (année 2009), le nom de l'un des fusillés ne fut pas gravé sur le monument. Figure par-contre.... »

..../...

Ainsi le nom du fusillé en question n'apparaîtra pas dans cette station, cependant il demeurera inscrit à la station 2, au moment où tous les fusillés de la Braconne sont cités.

Après plus d'une heure d'échanges sur ce sujet, la présidente conclut en proposant que cette rédaction soit adoptée et que le groupe de travail complète les textes en cours et propose une version finale qui sera présentée à l'ensemble du conseil d'administration pour validation.

Nb hors AG pour éclairer le futur lecteur de ce procès-verbal :

un désaccord est apparu lors de la rédaction des textes qui illustreront le projet, et en particulier sur l'inscription du nom de Robert Geoffroy, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944, mais qui n'a jamais été inscrit sur le mur du monument lors de son érection car à l'époque les familles de cette fusillade ne l'avaient pas souhaité (il était soupçonné de trahison). Mais plus de 60 ans après, faute de preuve irréfutable, et uniquement dans le souhait de retracer l'Histoire pour les générations futures, l'association souhaite rester objective et impartiale en relatant les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la clairière et uniquement dans la clairière.

Elections au conseil d'administration

Un rappel sur la procédure des élections est fait par la présidente

Article 5 :

L'association est administrée par un conseil d'administration de quinze membres élus pour trois ans. Ils sont élus à bulletin secret par les membres présents ou représentés à l'assemblée générale et à jour de leur cotisation.

Le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. Les premiers renouvellements seront effectués par tirage au sort. Les membres sortants sont rééligibles

Au cas où l'assemblée générale ne pourrait avoir lieu une année, le mandat des membres du conseil est prorogé jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée.

Le conseil d'administration désigne son bureau qui se compose d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint.

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2010

Michèle DESSENDIER
André LAPLAGNE
Annick LAPOUGE
Christiane MACHET
Colette MARCIQUET

+ 1 POSTE A POURVOIR suite au décès de Claude SAINT JEAN
(tiers sortant 2011)

Au moment de la préparation de l'assemblée générale, aucun de ces membres n'a fait connaître son souhait de ne pas renouveler son mandat au sein de l'association.

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale.

Chaque membre adhérent de l'année 2009 peut voter lors de l'assemblée générale.

S'il ne peut participer à cette assemblée générale, il peut donner procuration à un autre membre pour voter en son nom (17 mandats ont été recueillis).

A ce moment de l'assemblée générale, seule Christiane Machet a fait part de son souhait de ne pas se représenter.

La présidente lui exprime son regret de voir un membre du bureau quitter l'association, qui plus est un membre nommé aux instances préfectorales pour exposer les dossiers importants que l'association souhaite défendre, et de surcroît un membre représentant une famille de fusillé.

La présidente propose que chaque famille adhérente soit inscrite au conseil d'administration et qu'elle soit représentée par un membre de son choix qui deviendra le référent principal actif et participatif aux projets de l'association. L'assemblée accueille favorablement cette idée. Il conviendra donc au prochain bureau d'ouvrir cette ligne « famille » en respectant les statuts.

La famille de René Gillardie, représentée par Michel Cholet (petit-fils) et sa fille (arrière petite-fille) accepte de siéger au conseil d'administration dans les conditions ainsi définies.

L'assemblée vote à main levée la reconduction du tiers sortant, prend en compte la démission de Christiane Machet et accepte la proposition d'une représentation des familles qui le souhaitent au sein du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration se réuniront courant novembre pour constituer le bureau.

QUESTIONS DIVERSES

Musée de la résistance : Une information succincte est donnée quant au devenir des documents et matériels détenus par le musée de la Résistance à l'heure de l'assemblée générale rien n'est définitivement fixé, même si l'idée de tout regrouper auprès du CCDP de l'Oisellerie a été émise.

Jacques Baudet a adressé un courrier pour répondre à l'enquête menée sur les villages en Charente ayant caché des Juifs.

Suite à une demande de l'association « Hommage aux villages de France » dont le but est de retrouver des villages qui ont recueilli et sauvé des juifs traqués par les nazis. Demande relayée par Martine Pinville lors de la dernière AG.

Pascal Convert a réalisé un film sur Joseph Epstein, récemment diffusé sur Arte

Il souhaite continuer ce travail en réalisant une série de sérigraphie sur verre à partir de portraits photographiques de résistants fusillés, photographiés avec leur enfant.

Résister-Transmettre sera le titre de cette série qui doit être exposée dans un Musée.

Il fait appel aux enfants de fusillés qui voudraient bien lui adresser une photo (originale de préférence) et qu'il retournerait après exploitation par numérisation en haute définition.

ONAC : calendrier 2010 « Les petits artistes de la mémoire, la grande guerre vue par les enfants » - visible au service déptal de l'Onac, 5 € au profit de l'oeuvre nationale du Bleu de France.

Opération « plus jeune porte-drapeau de France » 14 juillet 2010 : récompenser au cours d'un voyage à Paris l'implication de jeunes porte-drapeau âgés de 25 ans maximum.

Hommage à la stèle du hameau des Violettes : Monsieur Michel Binaud annonce la date de la cérémonie quinquennale, à caractère départemental, qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2010 sur la commune de Sainte-Sévère en hommage à la famille Guillon, entièrement massacrée par les nazis pour faits de Résistance et demande à l'association d'être « partenaire » à l'appel d'une telle manifestation. La présidente accepte et demande à M. Binaud de lui adresser un courrier dans ce sens.

Monsieur le Maire conclut cette assemblée générale en rappelant qu'il est nécessaire de « passer de la Mémoire à l'Histoire », propos qu'il avait prononcés en introduction à cette assemblée générale.

Fin d'assemblée générale à 11 h 45

Puis les participants se sont rendus devant le monument aux Morts, en présence des porte-drapeaux et de l'association musicale Ruelloise, avant de prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cette matinée est clôturée par un repas pris en commun par les amis (20 personnes présentes) Ce repas est pris au restaurant la Cour de Ruelle (Ruelle).

La Secrétaire,

La Présidente,

Christiane Machet

Michèle Dessendier